

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album illustré et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de musique. Les douze livraisons de l'année coûtent ensemble 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

1 Montréal, AUX BUREAUX No. 13, RUE ST. VINCENT.

2 Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

| | |
|---|--------|
| Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, par an | 21 |
| Abonnement à l'Album illustré, littéraire et musical, par an | 21 |
| Aux deux publications réunies, par an | 41 |
| Tout instituteur s'abonnant et payant l'abonnement, moitié prix quel qu'il soit | |
| FRUX DES ANNONCES. | |
| Six lignes et au-dessous, première insertion | 25 cts |
| Dix lignes et au-dessous, deuxième insertion | 20 cts |
| Au-dessus de dix lignes, troisième insertion | 15 cts |
| Toute insertion subséquente, le quart du prix (Affanchir les lettres.) | |

Nous recommandons à nos lecteurs le remarquable article qui suit. Dans ce récit si plein d'humour de bon sens et du plus rare esprit, les jeunes gens surtout trouveront beaucoup de vérités dont ils peuvent profiter.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. HISTOIRE PHILOSOPHIQUE.

À l'adresse du bon peuple et qui lui fait voir la distance énorme qu'il y a entre la théorie et la pratique.

Il n'y avait que trois hommes au monde qui fussent parvenus à l'honneur et à la fortune, l'appellerait monseigneur, et ces deux titres forment le troisième et le plus grand pour eux; car c'est là le point.

J'aime les républicains, quand ils sont honnêtes, raisonnables, gens d'esprit et qu'ils parlent français. Si j'en trouve de cette étoffe, nous ne nous disputons point, si-t-il chaud ce jour-là. Il n'en est point question pour le moment.

Pailletail, lui aussi, se disait républicain, sans savoir ce qu'il voulait dire. Si, par hasard, on lui eût demandé quelle différence il faisait entre l'oligarchie, la monarchie et la république, il n'aurait trop eu que répondre.

La république, pour lui, c'était un bon pavé lancé à tour de bras dans l'uniforme d'un sergent de ville ou sur un réverbère du gouvernement. Remarquez à ce sujet que tous les prétendus amis des lumières aiment à casser les lanternes. Les plus chauds les décrochaient jadis pour pendre les hommes à la place, à quoi l'abbé Maury disait ingénument: «En verrez-vous plus clair? Et c'était fort bien dit.

Pailletail, bel enfant d'un gros fermier de la Beauce, vint à Paris pour étudier. Il n'aimait pas les sergents de ville, parce que les sergents de ville le gênaient souvent, non dans ses études, mais quand il voulait casser les lanternes.

Il aimait la république, parce qu'il avait lu dans son journal que la république était aimable. La révolution française, il la connaissait autant que l'histoire ancienne, qu'il n'eût pas le temps d'apprendre; mais il n'était point de ceux qui bûchent les excès de cette révolution tout en admirant ses commencements; il disait avec raison que c'était séparer la cause de l'effet, chose absurde.

Il avait Marat pour un grand homme, et Robespierre pour un philanthrope calomnié. Son journal pensait ainsi. Pour le fond de sa conduite politique, c'étaient le punch, la pipe et de sourdes conspirations entre la poire et le fromage. Dans sa pensée, le salut de la France fut toujours inséparable d'une côtelette et d'une bouteille à cachet vert.

S'il avait à s'expliquer sur l'ensemble de ses opinions, il se vantait d'être du mouvement; cela voulait tout dire, attendu que le mouvement c'est le contraire de tout repos, de tout établissement, de tout état politique, et cela même loin.

Au demeurant, Pailletail était bon, généreux, sensible, d'humeur facile, se laissant volontiers duper. Ses opinions furent respectables, car il y voyait le bonheur du peuple; compatissant et secourable, il ressentait les maux des pauvres gens; le journal le promettait; c'est par là que Pailletail fut séduit.

Les hommes du parti se rassemblaient, soit au café, pour jouer la poêle, soit dans les cabaret hors barrière, où l'on conspirait le dimanche en buvant un vin révolutionnaire qui mettait la tête à l'envers. C'est là que Pailletail fit la connaissance d'un grand coquin de cinq pieds huit pouces, tout débraillé, tout velu, la botte béante, le collet gras; mais démocrate à ravir, et plus ennemi de la propriété qu'un voleur de grand chemin.

Il s'appela Lédrole; on l'estimait dans le parti. Pailletail, en cette considération, lui payait à boire, et Lédrole, reconnaissant, lui fit connaître le chef de la secte, le célèbre Torquatus-Nasica-Salvius-Ventose Guillotin, issu de bonne souche jacobine, comme l'attestaient ses pieux prénom, et rédacteur en chef du Bien d'autrui.

Il faut croire que Guillotin fut un habile homme, assez du moins pour en établir la réputation dans son parti; mais le parti n'était pas nombreux. De plus, Guillotin trouvait à vivre fort doucement au milieu de frères et amis qui mouraient de faim: autre preuve d'habileté.

On l'accusait, il est vrai, de toucher secrètement de l'argent du gouvernement qu'il voulait détruire. Mais Guillotin s'en défendait; on l'en crut, comme on l'osa bien croire quand il disait que tous les pauvres honteux auraient un jour leur Inge à l'Opéra.

Et puis, s'écriait Guillotin, est-ce que la morale est faite pour les fortes têtes, pour les bons politiques et les grands révolutionnaires? Voyez Mirabeau, voyez Danton, payés par la cour et par les factions. Notez que Desmoulins en faisait autant. Coquins, si vous voulez, mais grands coquins!

Il était néanmoins si considéré, que Pailletail, se voyant admis à l'honneur de paraître en sa présence, fut saisi de respect et de ravissement; il pensait admirer un prophète, un génie, Marat en personne.

—Je l'aurais cru plus grand, dit-il seulement à Lédrole.

Il fut question de déjeuner ensemble; Pailletail ouvrait de grands yeux, avec la mine lubébéte qui convient en de tels honneurs. Surtout il fut émerveillé de voir ce grand homme dévorant une gibelotte, tremper son pain dans la sauce, et lécher ses doigts comme un simple et sale mortel. Jamais il n'aurait cru qu'un si fort publiciste eût si honno grâce dans un cabaret. Ce fut bien autre chose quand il le vit boire, sans aucun dégoût pour la litharge dont les vins étaient infectés. Mais tout à coup le grand homme se tournant à lui.

—Tonnerre! jeune homme, votre figure me revient. Pailletail laissa percer un rire pudique, et dit tout bas à Lédrole: —Il est gaillard.

—Je vous l'avais dit: la simplicité même. Vous le verrez après boire chanter des guesclées comme le premier venu. Il suit l'argot. S'il n'était tenu par état d'être un homme sérieux, vous en verriez bien d'autres. Il doit tout à ses talents, car il vendait jadis des contremarques.

Pailletail, un peu familiarisé, reporta ses yeux ravis sur Guillotin, qui lui dit: —Avez-vous lu Bentham?

—Non, fit Pailletail.

—Tant pis; lisez-le, ne sortez pas de là. Quand vous l'aurez compris, nous en causerons.

Puis se penchant à l'oreille de Lédrole: —A-t-il dit de la fortune?

—Bentham?

—Qui te parle de Bentham, animal? Ce jeune homme est-il riche?

Guillotin, apprenant que Pailletail était l'unique héritier d'un si gros fermier, lui fit mille grâces, lui versa à boire le premier, et quand vint la carte à payer, la lui laissa payer fort gaillardement, délicat procédé que Pailletail tint à grand honneur ne se figurant pas qu'il fût donné à tout le monde de régaler Guillotin.

—Jeune homme, lui dit ensuite le publiciste, je vous l'ai dit, votre physionomie me plait. Je ne doute pas que vous ne teniez bien la plume; je vous ferai mettre la main dans le Bien d'autrui; vous y rendrez compte des mélodrames; mais lisez Bentham. Nous dînerons chez vous demain.

Pailletail demeurait étourdi de tant de condescendance. Guillotin alla jusqu'à lui prendre le bras amicalement pour rentrer chez lui, ayant besoin d'aide au sortir de table. Le long du chemin, Pailletail admirait comment les intérêts de la classe pauvre étaient momentanément obscurcis dans cette vaste tête par les fumées d'un vin fêlé.

Le lendemain Lédrole dit à Pailletail que Guillotin ne viendrait pas au jour dit, pour cause de terribles affaires qu'il avait sur les bras. L'étudiant déprima de tout son cœur les accidents qui traversaient les desseins d'un homme si dévoué.

Ces affaires étaient en effet terribles. Premièrement, un autre chef de parti, non moins dévoué que Guillotin, mais jaloux de ses talents le supplanta dans la rédaction du Bien d'autrui. Secondement, des malheureux, emprisonnés par suite des menées et complots de Guillotin, commençaient à trouver mauvais qu'il fût si bien en son particulier avec les agents du pouvoir qui les tenaient sous les verrous.

En troisième lieu, l'honorable capitaliste qui fournissait les fonds du Bien d'autrui s'avisa que Guillotin mangeait son bien, à lui, sans attirer un abonné. Il fit mine de fermer sa caisse.

Enfin, Guillotin ayant poussé un libraire à publier une libelle abominable et anonyme, le livre fut saisi et le libraire jugé. L'infortuné marchand, pour se tirer d'affaire, faisait prier Guillotin de se déclarer l'auteur du pamphlet que lui, libraire, n'avait pas lu. Mais Guillotin jugeait plus à propos de se tenir à l'abri, tandis que l'éditeur ferait pour lui cinq ans de prison.

Ces contre-temps mis ensemble ne laissaient pas de inquiéter le publiciste, qui jugea prudent de quitter Paris. Il arrive chez Pailletail, la mine abattue, et commence les doléances dès le potage.

—Savez-vous, dit-il aux deux amis, d'où viennent les déchirements du parti? Pourquoi tant d'égoïsme, tant de divisions? C'est que la plupart de nos amis ne sont point d'un mouvement assez avancé.

—Voilà le mal, dit Lédrole.

—D'un mouvement assez avancé? dit Pailletail, qui n'entendait pas un mot si familier et qui craignait de le laisser voir.

—Oui, reprit Guillotin, on se dit du mouvement, du mouvement le plus avancé, et il se trouve qu'on est encore à cent mille piques du point convenable. Vous, par exemple, Pailletail, qui êtes du mouvement, qu'entendez-vous par là?

Pailletail, troublé, vit qu'il fallait dire quelque chose de fort.

—Pour le mouvement, je doute qu'il y ait de plus avancé que moi, et je vais tout aussi loin qu'il est possible d'aller.

—Mais enfin Pailletail, quelles réformes vous dicte cette opinion?

qu'il n'y ait plus ni rois, ni grands, ni riches, ni commissaires, ni caporaux, ni généraux, ni portiers; mêmes droits, mêmes biens, mêmes dignités; que tout soit décimé, fauché, rasé, nivelé, raboté, plat comme la main. J'imagine que tu dis bien!

Lédrole consulta des yeux Guillotin sur cette déclaration, et voyant qu'il en souriait de pitié, il s'écria:

—Tu n'y es point, Pailletail! Voilà donc ce que tu nous donnes pour un mouvement avancé? Belles fadaïses! Tu ne te mets point seulement en marche; tu n'es qu'une tortue, une chenille, une huître, le plus rampant et le plus tardif de tous les êtres. Pour moi, je me figure, en fait de mouvement, un train accéléré de chemin de fer, un ouragan, un tourbillon qui met tout péco-mêlo et s'en va d'abord jusqu'au fond de tous les espaces imaginables. Je ne veux ni société, ni institutions, ni police, ni lois; en toute loi est un joug, prenez-y garde, c'est-à-dire la chose du monde la plus opposée à la liberté. Je veux la liberté absolue entière, sans frein et sans limites. Point d'agriculture, point d'industrie, point de travail. Tout travail est une servitude. Vivre aux bois, d'herbe et de chair crue, sans gêne et sans culotte, libre et fier comme les loups et les lapins. Voilà, Pailletail, ce que j'appelle un mouvement avancé.

Pailletail baissa les yeux sous le regard triomphant de Lédrole, et tous deux reportèrent la vue sur Guillotin pour le consulter; celui-ci haussa les épaules.

—Vous n'êtes, l'un et l'autre, que des enfants; votre mouvement n'est qu'un premier pas, les peuples ne s'arrêtent jamais.

—Où vont-ils donc? dit Pailletail abattu.

—J'avouerais pourtant, reprit Guillotin, que Lédrole est montré conséquent, c'est quelque chose en ces matières; mais Lédrole, mon ami, je te conjure d'y réfléchir: ta liberté même absolue n'est qu'une négation de la liberté, puisqu'elle contient la liberté de se détruire. Si le peuple, en pareil état, veut se donner un maître qui est-ce qui peut l'en empêcher? Il est libre, en un mot, de n'être pas libre. C'est une difficulté qui ne peut manquer de se présenter, car les plus forts ou les plus habiles, selon l'usage, opprimeront les plus faibles, et leur feront croire qu'ils y consentent. Je m'occuperai de cette question. Peut-être que si l'on crevait les yeux à tous les citoyens, ou qu'on leur taillât les bras et les jambes à la même longueur, on serait plus près de l'égalité véritable. En somme, il n'est pas aisé, comme vous voyez, de déterminer la mesure du mouvement le plus avancé; c'est la faute du mot, qui ne signifie rien. Quoi qu'il en soit, j'ai résolu de tenter une application de mes théories. La république n'est pas possible en France dans le temps où nous vivons, les esprits sont trop corrompus, il faut de la vertu pour une république.

—Il faut de la vertu? dit Lédrole étonné.

—Hélas! oui, reprit Guillotin.

—Je ne m'étonne plus de la difficulté! Plus au ciel que tous nos frères fussent aussi vertueux que Pailletail, qui ne m'a jamais refusé un écu!

—C'est encore à lui, dit Guillotin, que nous aurons recours, c'est à lui que reviendra l'honneur d'avoir doté l'univers d'une démocratie véritable. Je le connais, il ne craindra pas d'employer sa fortune. Réalisez les capitans, mon ami, et partons pour le Nouveau-Monde; nous y trouverons quelque terre vierge, comme il nous la faut, des hommes primitifs comme on nous en souhaite. Un petit pays suffira; il faut, disent les philosophes, qu'une république soit petite. Il en est d'une démocratie, révérence parler, comme d'une pluie, mieux elle gagne, mieux en vaut. Nous aurons les nos petites lois, nos petites vues, nos petits grands hommes. Tout ce qui est petit convient à la république. Voyez Sparte, on en fait du bruit; ce n'était qu'une poignée de goujats qui triomphaient à voler des mouches. Dès que Rome s'agrandit, ce fut une oligarchie, la tyrannie, l'anarchie, tout ce qu'il vous plaira, excepté une république. Je ne vous dis rien des Etats-Unis, où le roi effectif s'appelle président. Mais je vous recommande Genève et la république de Saint-Marin, qui ne laisse pas de jouer un beau rôle; il s'agit pour nous, avant tout, de trouver un peuple vierge.

—Qu'entends-tu par un peuple vierge? interrompit Lédrole.

—Oui, dit Pailletail, je crains que nous ne trouvions pas le peuple vierge.

—J'entends des hommes sortant des mains de la nature, des nations neuves qu'un législateur peut façonner comme une cire molle; tels, par exemple que les Spartiates qui créverent un œil à Lycaigne, ou les Romains qui dépèçèrent leur fondateur dans le champ de Mars, sauf à dire plus tard qu'ils le voyaient parmi les astres. Il nous faut, vous dis-je, des hommes neufs, c'est-à-dire ignorants, brutaux, sauvages et tenant plus de la bête, que de l'homme, s'il est possible; cela est indispensable à cause des principes qu'il convient de leur proposer. Pensez-vous qu'il soit si aisé de me croire, quand j'imagine leur dire que tous les hommes sont égaux, le fort et le faible, le fou et le sage, le tortu et le droit; qu'un brave guerrier ne peut se distinguer

d'un lâche; qu'un cultivateur laborieux doit partager son bien avec le fainéant et le veule, que le fils d'un magistrat illustre, d'un fameux général, n'est ni plus ni moins respectable que le fils d'un simoniaque ou d'un traître; quand je leur apprendrai qu'ils ne sauraient reconnaître un maître et qu'en même temps je leur offrirai l'être le chef du gouvernement? Je vous dois, après moi, les premières places de l'Etat; comment croire à notre désintéressement, s'ils ne sont les plus simples des hommes? Mais de plus, comme en dépit de ces règles qui donnent le pouvoir à tous, le pouvoir est toujours unique et qu'il faut que quelqu'un l'exerce, et que ce quelqu'un sera moi, quand je leur dirai qu'ils gouvernent eux-mêmes, faut-il encore de bons bulails pour le croire? Vous voyez donc bien qu'il nous faut des peuples neufs.

—C'est clair, dit Pailletail, les peuples vieillissent ne donnent plus la-Jedans. Il est vrai qu'on ne parle aujourd'hui que de jeune France, de jeune Italie, de jeune Allemagne, etc.

—Symptômes de décrépitude! dit Guillotin; qui est-ce qui peut vouloir se rejuvenir, sinon les vieux? Je crois voir un octogénaire poussif, replêtré de fard et de cheveux blancs, qui se fait appeler le jeune Oscar. Vous figurez-vous le bas-empire travesti en jeune Rome? Quand on est vieux, on radote, on ne rejuvenit pas. Aussi, voyez les belles vieilleries que nous rhabêche la jeune France et consorts. Barbarisme en tous sens. Il nous faut donc un peuple neuf.

—Je ne connais que ça, dit Pailletail tout résolu.

—Mais il nous faut aussi des fonds, et nous comptons sur toi, reprit Guillotin qui le tutoyait en ses bons moments c'est-à-dire quand il lui empruntait de l'argent.

—Je réfléchirai, dit l'étudiant; j'ai un père qui n'est pas plus républicain qu'il ne faut quand on lui veut tirer de l'argent.

—Ils sont tous faits de même, poursuivit Guillotin; et, pour le dire en passant, c'est ce qui retarde le triomphe de la démocratie dans nos sociétés, de quelques semaines pour le moins. Mon ami, tu réfléchiras, s'il t'est possible.

EDOUARD OURLIAC.

(La suite prochainement.)

AFFAIRES D'EUROPE.

ANGLETERRE.

CHAMBRE DES LORDS.—Séance du 17 avril. Lord Ellenborough demande la production d'un état faisant connaître le nombre d'armes prises en compte depuis le 14 mars jusqu'au 14 de ce mois. Le noble lord pense qu'il est nécessaire de se mettre sur la défensive, lorsque les ennemis de l'Angleterre se préparent à l'attaque, s'il faut en croire un article inséré dans l'United Irishman qui appelle le peuple aux armes. Le marquis de Lansdowne ne s'oppose pas à la production de l'état demandé. Que quant à l'état de défense, le lord lieutenant était le meilleur juge de son opportunité et que l'intention des ministres de S. M. était de résister à toutes les tentatives qui seraient faites contre le gouvernement du pays qui ne pouvait exister que par l'union.

Séance du 18 avril.—Lord Brougham explique les raisons qui l'ont décidé à faire au gouvernement français une demande de naturalisation. Le seul but du noble lord était la conservation de ses propriétés en France, sans cependant perdre ses droits de sujet britannique. Le bill de protection de la couronne et du gouvernement est présenté à la Chambre, adopté par les Communes, et lu une première fois. Le bill pour le renvoi des étrangers est lu une troisième fois et adopté.

Séance du 19.—Seconde lecture du Crown and Government Securities bill. Les lords Stanley et Brougham parlent en faveur du bill dont la seconde lecture est adoptée.

Séance du 20.—Les ministres de Lansdowne donne notice que, samedi, il proposera l'ajournement de la Chambre au jeudi, à mai prochain dans cette même séance la Chambre a entendu la troisième lecture de the Crown and Government Security Bill qui a été adopté.

CHAMBRE DES COMMUNES.—Séance du 17 avril.—Après la discussion de quelques questions d'intérêt local, lord J. Russell prend la parole pour annoncer à la Chambre que, le mercredi suivant et que samedi il proposerait l'ajournement au samedi suivant et que samedi il proposait un second ajournement au 1er mai. La discussion du bill pour une meilleure protection de la couronne et du gouvernement est ensuite reprise; la seconde lecture est adoptée, la troisième devant avoir lieu le lendemain.

Séance du 18 avril.—L'ordre du jour est la troisième lecture du Crown and Government Security Bill. M. Hume propose que cette troisième lecture soit remise à 6 mois. Cette proposition donne lieu à une discussion dans laquelle Sir R. Peel et Lord J. Russell sont entendus en faveur de la mesure. Le scrutin donne une majorité de 255 voix sur 350 votants.

Séance du 19.—Lord J. Russell propose l'ajournement de la Chambre à samedi et de samedi au 1er mai suivant. M. Disraeli appelle ensuite l'attention sur l'état des relations et de la Grande Bretagne avec le Danemark et il con-

clut ses observations en manifestant l'espoir que la justice et la puissance de l'Angleterre aidant, la paix du monde ne sera pas troublée. Lord Palmerston explique l'entrée des troupes prussiennes dans le duché de Schleswig; leur intention n'avait point été d'enlever ce duché à la couronne de Danemark, mais bien d'aider un parti qui croyait que ses lois et coutumes lui donnaient droit d'être assimilé au duché d'Holstein plutôt qu'au Danemark. Il espérait que ces différends, qui pourraient troubler la paix de l'Europe, seraient arrangés à l'amiable.

—La Convention chartiste s'est réunie lundi. Elle a fait aussi triste mine que son chef dans les communes. Les principaux meneurs y brillaient par leur absence. Décidément, la déroute est complète.

Dans cette séance, on ne s'est occupé que de débattre contre la presse de Londres, laquelle malmeine beaucoup les chartistes. C'est le Morning Chronicle et le Times qui paraissent avoir le privilège d'exciter la colère de ce parti. D. resto, sa fureur contre ces journaux ne lui a pas fait oublier, c'est une justice à lui rendre, les droits de la presse. L'unique proscription qui ait été fulminée consiste à conseiller à tous les chartistes de ne plus fréquenter les tavernes où le Chronicle et le Times sont reçus.

Il n'y a rien à dire à cela. Nul n'est forcé de lire ce qui lui déplaît, mais le droit d'écrire ce qui déplaît au voisin existe pour chacun, dans un pays qui comprend la liberté.

—Il vient, à ce qu'il paraît, de se former dans la chambre des communes, un groupe d'opposition qui veut forcer le ministère whig à accéder, dans le cours de la législature actuelle d'importantes concessions politiques. M. Cobden est à la tête de ce parti, et se propose d'être l'organisateur de l'opposition comme lorsqu'il s'est agi de battre en brèche les lois des céréales.

L'entreprise est ardue, surtout en ce moment. On ne peut se dissimuler, en effet, que la société anglaise incline plus aujourd'hui vers le conservatisme que vers la réforme. Mais les chefs du nouveau parti possèdent à un haut degré la vertu qui leur sera le plus nécessaire, —la persévérance.

—Les membres libéraux de la chambre des communes se sont réunis encore une fois. M. Hume a consenti à mettre à l'ordre du jour de la chambre des communes qu'immédiatement après Pâques il appellerait l'attention de la chambre sur l'état actuel de la représentation du peuple. D'après les états officiels, il y a en Angleterre, 1 électeur sur 54 mâles de 20 ans et au-dessus, tandis qu'en Irlande, il n'y en a qu'un sur 20.

Suisse.—Des nouvelles de Berne, disent que la diète s'est ouverte le 13 avril et devrait délibérer sur les sujets suivants: 1. Confédération entre les 23 cantons de la Suisse. 2. Souveraineté de chaque canton dans les limites de la constitution. 3. Aucun traité politique privé ne pourra être fait entre les cantons; 4. La confédération seule aura le droit de déclarer la guerre, conclure la paix avec les puissances étrangères; 5. Capitulations militaires défendues; 6. Liberté des cultes; 7. Assemblée Nationale composée des députés de la Suisse élus dans la proportion d'un député par 20,000 âmes; 8. Etablissement d'un tribunal judiciaire pour la décision des affaires fédérales.

ITALIE.—Les journaux de Bologne annoncent que Signor Carlo Rasconi a demandé au pape de se mettre à la tête d'une grande confédération italienne, et d'assembler à Rome une diète générale de l'Italie.

Egypte.—Un mouvement libéral aurait eu lieu à Alexandrie; le Pacha aurait été forcé à faire de belles promesses qu'il a tenues en faisant pendre les chefs de ce mouvement.

Autriche.—L'empereur a remercié son armée d'Italie pour le zèle et la fidélité qu'elle a déployés. Il y avait eu quelques désordres insignifiants à Vienne.

Les bases de la Nouvelle Constitution autrichienne viennent d'être publiées. En voici les principales: —1. Toute les provinces, à l'exception de la Hongrie, de la Croatie, Slavonie, Siebenbergen et les provinces italiennes, formeront une seule province. 2. Les divisions de l'empire sont conservées; 3. La personne de l'empereur est sacrée et inviolable; 4. A l'empereur appartient le commandement des troupes le droit de faire la guerre ou la paix; 5. Les traités avec les puissances étrangères doivent être revêtus de la sanction du parlement; 6. Les juges nommés à vie; 7. Parlement annuel; 8. Liberté des cultes, de la presse, des réunions publiques, égalité de tous devant la loi et procès par jury; 9. Responsabilité des ministres réglés par la diète; 10. Législature composée de trois branches, l'exécutif, la chambre haute et la chambre basse; 11. Formation d'une garde nationale.

Bavière.—L'ex-roi Louis est parti pour la Suisse. On ne connaît pas le lieu de sa résidence. Mais on peut facilement le découvrir par le problème suivant: —La résidence de Lola Montès étant donnée, trouver celle du roi Louis.

Les journaux du sud de l'Allemagne sont unanimes dans leurs craintes à l'égard du grand duché de Bade ou le radicalisme le plus violent paraît avoir pris racine. On affirme que

es radicaux de Bado sont en correspondance secrète avec les chefs des corps-francs de la Suisse, et des radicaux de France, et qu'ils sont prêts à favoriser une invasion armée de la part de leurs confédérés.

SUÈDE.—L'Assemblée suédoise dans sa séance du 4 avril, a reçu communication d'un édit du roi par lequel, vu l'état politique du pays, il propose l'élection d'un comité secret des Etats qui sera composé de douze membres. Tous les états, à l'exception de celui du clergé, ont procédé à faire cette élection.

RUSSIE.—D'après une lettre de Breslau il paraîtrait que le mouvement des troupes russes est contredit. La Russie fait tous les préparatifs nécessaires de défense. Le renfort demandé par le prince Paskiewitch est parti pour la frontière ou 100,000 soldats iront le rejoindre, s'il est nécessaire.—On écrit de Berlin, en date du 10 avril, que l'armée de Lithuanie a pris ses quartiers sur la frontière prussienne. Les russes ont 300 pièces de canon à Varsovie. D'après un journal de Cracovie, il y aurait en Pologne une armée de 80,000 russes; cette armée doit être augmentée jusqu'à 200,000 hommes.

IRLANDE.—On écrit de Dublin, le 15 avril: Le procès de MM. Mitchell, O'Brien et Meagher, chefs de la Jeune-Irlande, poursuivis par publications et discours séditieux, a commencé hier 14. Les prévenus se sont rendus pour les premières formalités judiciaires à la cour du Banc de la Reine, accompagnés d'un grand nombre de leurs amis. Craignant une manifestation hostile, à cette occasion, l'autorité avait fait placer de l'artillerie dans le voisinage de la salle d'audience.

Dans cette première séance, le grand jury a été appelé à connaître des charges qui sont sur les prévenus, et à prononcer la mise en accusation. MM. Mitchell et O'Brien, après une comparution sans importance, ont quitté la salle d'audience et ont été saisis sur leur passage par les acclamations de la foule.

Après une heure de délibération, le grand jury a décidé qu'il y avait lieu à poursuivre MM. Mitchell, O'Brien et Meagher.

A l'occasion de cette poursuite et de la composition du jury, M. Mitchell a adressé à lord John Russell une lettre qui se termine ainsi:

Je suis bien que nous ne devons pas compter de la part du gouvernement anglais, sur un aussi loyal jury que celui devant lequel comparait le noble martyr anglais lord William Russell. Mais peu nous importe le jury venu ou inventé devant lequel nous comparons, peu nous importe même que l'affaire se décide par des jurés ou de la manière (si l'on veut en essayer), on nous trouvera toujours à notre poste. La partie est commencée; l'Irlande tient aujourd'hui l'empire anglais par la gorge; si elle le lâche avant de l'avoir étranglé, elle pourra être une province loyale et affimée à tout jamais. Amen.—Je demeure, milord, JOHN MITCHELL.

L'agitation que ce procès n'est pas de nature à calmer est toujours extrême en Irlande. Les fabricans de piques ne peuvent suffire aux demandes; l'armement et l'organisation se généralisent partout.

Le jugement de M. Smith O'Brien, le premier sur la liste, aura lieu le 13 mai.

17 avril.—Treize jeunes gens qui faisaient paisiblement l'exercice militaire ont été arrêtés hier soir par la police et mis en prison. Us ont été renvoyés devant les assises pour comparution à la loi qui défend toute espèce d'exercice et de manœuvres avec armes. Ces jeunes gens font partie d'un club de tir (shooting club) présidé par les rédacteurs de l'United Irishman. L'autorité a pensé qu'il était temps de dissoudre cette association de nature à troubler l'ordre public.

AUTRICHE.—On écrit de Vienne: «La Russie ne tardera pas longtemps à se déclarer, et l'on s'attend au départ prochain de l'ambassadeur russe. En lisant avant-hier un violent article de la Gazette Autrichienne contre l'empereur Nicolas, ce diplomate a dit: «Si l'attitude de la presse autrichienne continue à être la même, une déclaration de guerre de la part de la Russie ne se fera pas longtemps attendre.» Des corps francs pour une attaque contre la Pologne russe se forment ici ouvertement. Plus de 2,000 volontaires se sont fait inscrire chez le professeur Podulak. Le gouvernement au contraire, n'accepte plus de volontaires pour l'Italie, circonstance qui semble annoncer des attentions pacifiques.

«Il n'y a plus de doute que toutes ses demandes seront pleinement accordées à la Gallicie, quoique la Russie fasse tous ses efforts pour l'empêcher, parce que la domination russe en Pologne recevrait le coup de la mort par la réorganisation projetée pour le grand duché de Posen et pour la Gallicie, sur la base de la liberté et de la nationalité.»

La Gazette de Breslau annonce qu'à Graetz le peuple s'est soulevé contre la taxe de consommation. Les soldats ont fraternisé avec le peuple, et les autorités officielles sont complètement méconnaues.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 23 MAI 1848.



LEVER.—Leurs Excellences le Gouverneur-Général, et la Comtesse d'Elgin et Kincardine tiendront un lever, et auront réception en l'Hôtel du Gouvernement, à Montréal, Mercredi, le 24e jour de mai, à 3 heures P. M., pour célébrer le jour de la Naissance de Sa Majesté.

Par ordre, MARK KEES, A. D. C. Hôtel du Gouvernement, Montréal, 12 mai, 1848.

Comme on peut voir par l'avis ci-dessus, demain il y aura GRANDE RECEPTION à la maison du Gouvernement pour célébrer la naissance de Sa Majesté. On nous prie d'informer les Dames et Messieurs, qui se proposent d'y aller, de vouloir bien se munir de deux cartes que l'on présentera aux Aides-de-Camp de service, comme c'est l'usage en pareil cas.

Nous espérons que demain, nos compatriotes, DAMES ET MESSIEURS, se porteront en foule à la maison du Gouvernement, autant pour rendre leurs hommages au Représentant de notre Souveraine, que pour saluer un gouverneur-général justement populaire et son aimable Dame.

LE DERNIER MANIFESTE DE M. PAPINEAU

Nous traivons du Pilot l'article suivant en le tenant haut à l'attention du public.

Lors que nous avons écrit les remarques qui ont paru dans notre dernière feuille au sujet de l'entrée de M. Papineau, dans l'arène politique comme agitateur, nous n'avions pas vu le document si extraordinaire, publié par l'honorable monsieur dans les colonnes de l'Éclair. Nous croyons pouvoir dire qu'il n'y a aucun précédent d'un homme occupant la position que M. Papineau a occupée par le passé en cette province, adoptant une manière si peu digne de commander ses opinions au public. Le nom de M. Papineau, ou sa réputation, a été traité devant le public il y a quelques jours par un personnage non moins important que M. Barney Devlin, un homme dont les antécédents ne doivent pas être méconnus par l'honorable monsieur avec qui il a récemment fait connaissance. M. Devlin a commencé sa carrière en Canada comme éditeur d'un journal irlandais à Québec, durant le règne de l'ex-ministère, et il passait alors dans cette ville et avec raison, pour un instrument servile de M. l'ex-secrétaire Daly. M. Devlin n'a pas, que nous sachions, depuis son arrivée à Montréal ratifié son passé. Les intérêts du Canada et du peuple canadien sont pour lui matière de peu d'importance. «Qu'est-ce que le Canada?» disait un jour un homme de extrême; qu'une étendue de terre sur les bords du St. Laurent! Pour qui s'occupent de politique? Nous sommes irlandais, non est-ce pas? et nous devons nous occuper des seuls intérêts de l'Irlande. Nous devons être patriotes sur les questions irlandaises; quant aux questions canadiennes, nous n'avons qu'à nous vendre au plus haut enchasseur, à l'homme qui nous gouvernera nous sommes des peuples.» Telle a été de tout temps la politique, si l'expression n'est pas tout à fait mal placée, de M. Devlin et d'autres du même calibre. Quels adroits instruments pour un intrigant comme M. Daly!

Dans l'état actuel de l'Europe, ou les révolutions, ou au moins les insurrections sont des événements de chaque jour, un profond politique comme M. Daly vit combien il pouvait gagner pour son parti, en fomentant ici une exécution irlandaise. Ce n'est en un bon effet, de pourrir en Irlande une Agitation qui a une section influente des partisans de l'administration provinciale faisant de l'agitation en Canada, irritant les autorités impériales, et prêtant la résistance et la rébellion à Sa Majesté la Reine. Comme nous avons déjà dit, cette assemblée du rappel, que M. Papineau et son aide-de-camp, Barney Devlin, ont faite si importante, n'avait en vue rien de pratique et d'utile. Elle a en lieu, certaines résolutions ont été adoptées, mais quelle a été le résultat? On pourrait peut être nous dire que le but de l'assemblée était de créer l'impression en Angleterre que le peuple du Canada était mécontent, qu'on aurait besoin de troupes pour dompter l'esprit de rébellion, et que dans le cas d'invasion, on ne pourrait se fier au peuple du pays.

Si c'était là le but de l'assemblée, nous demandons si aucun ami de l'administration actuelle était justifiable de chercher à créer une telle impression. Quelques soient les griefs de l'Irlande et certainement nous serions les derniers à nier leur existence, le Canada depuis quelques années a été traité honnêtement par le gouvernement impérial, si honnêtement qu'on a dit plusieurs fois en Irlande que si le St. Gouvernement, le pouvoir de se gouverner soi-même, était accordé au peuple de ce malheureux pays autant qu'il l'est en Canada, les Irlandais seraient satisfaits. Nous prétendons donc que le peuple canadien, n'est pas justifiable de se mêler d'une dispute dans laquelle il n'a proprement parlant aucun intérêt.

Le Pilot s'adresse aux Irlandais qui ont adopté le Canada pour patrie. Il est loin de vouloir les empêcher de se réunir et d'exprimer leur sympathie pour les maux de l'Irlande, mais il ne saura-t-il approuver l'idée de faire de l'agitation ici pour encourager la rébellion contre la Souveraine d'un Empire uni. Le Pilot cite la France qui a refusé d'intervenir dans les affaires d'Irlande; pourquoi la France a les moyens de le faire avec effet. Le Pilot enfin recommande aux honnêtes Irlandais d'être sur leurs gardes et de ne pas se laisser tromper par M. Daly et son bras droit Barney Devlin; puis il continue:

Nous avons maintenant quelques remarques à faire sur la position particulière de M. Papineau. L'honorable monsieur a pris la position d'un chef

populaire dans le Bas-Canada. Jusqu'à présent il a fait profession d'appuyer l'administration actuelle et a agi ouvertement avec le grand parti de la réforme en Canada. M. Papineau répudia pourtant l'idée d'être en aucune manière lié par des liens de parti. A cet égard, nous dit-on, il faisait de la dictature et il s'imaginait peut-être pouvoir en faire encore. Nous allons cependant prendre la liberté de lui dire quelques mots. Dans les pays gouvernés par l'opinion publique, il faut qu'il y ait des partis, qui ont pour bise, certains grands principes, que les membres de ces partis considèrent comme propres à faire le bien de l'état. Aucun parti ne pourrait exister durant vingt-quatre heures, si ses chefs suivaient leurs propres caprices dans toutes les occasions sans consulter les vues des autres. Il ne sera jamais permis à M. Papineau, comme nous avons déjà dit, de dicter sa volonté au parti libéral, et il paraît que ce monsieur a aucuns autres termes ne veut condescendre à agir avec un parti. De quel droit, nous le demandons, M. Papineau, homme de parti, a-t-il compromis ses compatriotes et son parti, par les déclarations faites dans sa conversation avec Barney Devlin? Avait-il fait quelques démarches pour savoir si dans l'opinion du grand parti libéral canadien, il était considéré expédient d'intervenir dans les affaires irlandaises à l'époque actuelle? Dans la France républicaine, il y a eu, nous en sommes sûrs, une consultation à ce sujet, Ledru-Rollin peut avoir été d'une opinion. Lamartine d'une autre. Après une délibération sérieuse, on en vint à une décision sage. Mais Barney Devlin va de suite chez l'autocrate canadien Louis Joseph Papineau, qui sans condescendre à consulter un seul individu de son parti, proclame son opinion en faveur de l'intervention. Tout l'objet qu'il paraît avoir en vue, c'est d'exciter l'hostilité contre des membres de son parti, en qui il a déjà exprimé sa confiance, parce qu'aujourd'hui ils ne croient pas devoir se mêler des affaires de l'Irlande. Mais M. Papineau fait plus encore. Il s'efforce de persuader à ses auditeurs (Barney Devlin et Cie) que ces personnes auxquelles il fait allusion devaient prendre part à l'agitation irlandaise, parce que les irlandais avaient soutenu leur élection! Est-il rien de plus absurde et de plus méchant? Les individus en question ont été au Hastings, non sur des questions irlandaises, mais sur des questions canadiennes, et c'est ainsi qu'ils ont reçu le support même des canadiens d'origine irlandaise, qui ne peuvent leur demander compte de leur conduite politique que sur ces questions. Mais nous savons que les Irlandais respectables et vraiment dévoués à la cause du Rappel, ceux qui de tout temps ont été fidèles à la cause libérale en Canada, sont parfaitement indignés de la conduite de M. Papineau. Aucune députation de gens influents, partisans du rappel n'a sollicité l'intervention de M. Papineau dans leurs affaires. Ils n'en ont pas besoin. Ils n'ont rien à faire dans la force jouée par Dominique Daly, Barney Devlin et l'hon. monsieur. Le Pilot appuie longuement sur l'inconsistance de la conduite de M. Papineau qui, après avoir promis son appui au parti libéral, après avoir été porté à la représentation par un comité réformiste, après s'être engagé à soutenir l'administration actuelle, cherche à lui faire injure et à détruire son influence. Le Pilot rappelle les jours néfastes de l'ex-ministère, quand la plupart des membres de la famille de l'ex-orateur qui le reconnaissent pour leur chef, s'étaient séparés de leurs compatriotes: le silence de ce dernier durant deux ans, quand le pays avait besoin de sa parole contre les traités qui le livraient à ses ennemis. La lutte, continue le Pilot, fut faite par d'autres, qui en l'absence de M. Papineau, furent appelés à prendre la responsabilité et l'honneur de conduire le grand parti réformiste. La crise d'une élection générale arriva. Tout à coup, sans prendre un mot d'avis d'aucun membre influent du parti auquel il faisait profession d'appartenir, M. Papineau fit sortir son fameux manifeste de décembre. Il se posa de suite en dictateur du parti. Ayant alors exprimé des opinions et des idées politiques entièrement contraires à celles d'autres membres influents du parti, on aurait pu croire qu'il voulait s'en séparer, mais les expressions de confiance dans les messieurs qui composent la présente administration, l'approbation pleine et entière de leur conduite depuis leur résignation de 1843, et de ce premier acte qu'il qualifie de patriotique, personnel à plusieurs, (et nous reconnaissons avoir été du nombre) que l'honorable monsieur, quoique républicain dans ses principes, n'était pas disposé à empêcher le fonctionnement d'un gouvernement monarchique constitutionnel. M. Papineau, depuis lors, fut traité comme un membre du parti ministériel actuel, et agit comme tel. Il assista à ses assemblées, prit part à ses délibérations, et exerça sa part légitime d'influence.

Cependant du commencement à la fin, il a montré par sa conduite qu'il ne veut pas être lié par les devoirs et liens de parti. Il vous dit en deux mots: «Moi Louis Joseph Papineau, je veux être le seul dictateur du Canada. Aut Cesar, aut nullus.» M. Papineau exprima sa confiance dans la nouvelle administration et cependant ne manqua aucune occasion de condamner de sa place en parlement, non seulement les arrangements les moins importants des départements administratifs, mais encore tous les actes du gouvernement. Ici le Pilot traite la question de la prorogation des chambres et fait voir l'injustice de la conduite de M. Papineau, qui le lendemain de la rentrée au pouvoir de ses amis politiques, cherche à les ruiner dans l'opinion publique. Avant la fin de la session, il était évident pour tout le monde que M. Papineau, nonobstant ses professions de foi et de confiance dans la nouvelle administration voulait la renverser et la détruire. Il vient enfin de lever le masque tout à fait. Nous n'avons pas besoin de dire grand-chose de ses derniers mouvements. Rien ne peut être plus absurde qu'un homme appartenant à un parti ministériel qui se jette dans l'arène comme agitateur. Le moins qu'il devait faire c'était d'attendre pour les mesures de l'administration et leur donner une discussion franche et honnête. M. Papineau ne veut rien faire de la sorte et ne veut pas attendre. Il a attaqué le ministère actuel ouvertement en disant: «qu'ils bravaient d'envie de remplacer MM. Viger et Papineau. Le Pilot fait voir la maliguité de cette grave accusation et la contradiction flagrante qui existe entre les deux manifestes. M. Papineau n'ayant aucune juste cause d'attaquer les ministres actuels, s'oublia au point de leur attribuer des motifs les plus ridicules.

C'est au pays, maintenant à juger entre le ministère actuel et M. Papineau. Nous croyons qu'il jugera correctement. Ce ne sera pas difficile d'apprécier la position de l'honorable monsieur. Pendant longtemps, M. Papineau a été accoutumé d'agir comme un dictateur et il croit évidemment que le parti entier va se courber sous sa volonté. Il y a pas que les autocrates de l'Europe qui admiraient la doctrine: Sic volo, sic jubeo, stet pro ratione voluntas.

M. Papineau peut, peut-être faire beaucoup de mal à ses compatriotes. Nous pensons cependant

qu'il n'y a pas grand danger de cela. (Notre confrère peut-être tranquille à ce sujet, notre population a trop de bon sens pour se laisser duper par un homme comme M. Papineau, qui veut conduire ses compatriotes une seconde fois à l'abyme.) Le temps n'est plus où lui ou aucun autre homme pourra faire la loi à tout un parti. D'ailleurs les événements récents prouvent certainement que M. Papineau n'a pas assez de discrétion pour être le chef d'un parti. Quel est l'homme sensé et discret qui aurait reçu M. Barney Devlin et cette députation sans nom qui se présente chez M. Papineau comme les vrais représentants des irlandais de Montréal? Qui les avait nommés pour se rendre auprès de l'honorable monsieur? Lui ont-ils présenté une commission de M. D. Daly? Ou était elle seulement signée de son député Patrick McKeon, si célèbre en littérature? Peut-être l'évent nous en dira des nouvelles. Vraiment l'idée serait par trop absurde de voir un grand parti politique, assez fort pour être appelé à aviser la couronne sur le gouvernement du pays, se prêter aux projets d'un homme comme M. Barney Devlin, qui jusqu'à aujourd'hui n'a pu obtenir l'estime ou l'appui d'un seul irlandais influent dans Montréal. Et cependant, parce que M. Devlin a été traité avec le mépris qu'il mérite, M. Papineau a fait tout en son pouvoir pour perdre dans l'opinion publique, un ministre en qui il a déclaré avoir confiance. Supposons que les ministres canadiens eussent fait ce que le discret Louis Joseph Papineau aurait fait s'il eût été à leur tête; Figurez vous les ministres de la couronne en Canada jouant le second violon après Barney Devlin, sur une plateforme, au marché Bonsecours. Nous n'avons pas besoin d'aller plus loin. Nous dirons seulement en terminant, que les ministres actuels ne sont pas prêts à sacrifier les intérêts canadiens pour satisfaire l'ambition de M. Barney Devlin, et sa soif de célébrité, quand bien même la conséquence de leur refus serait d'être dénoncés par M. Papineau comme des ennemis de la liberté et de l'humanité en général. Nous laissons la M. Papineau pour aujourd'hui.

FAITS DIVERS.

ELECTION DE QUEBEC.—Voici ce que l'Ami de la Religion et de la Patrie d'hier nous dit des quatre candidats qui briguent l'honneur de représenter Québec en Parlement. Ce journal recommande en même temps aux électeurs de prendre pour devise à la prochaine élection: AU PLUS DIGNE et c'est fort bien fait.

Le premier sur les rangs est M. Ross dont M. Légaré lui-même a dit à l'assemblée de Jeudi dernier; «en apprenant la nomination de M. Aylwin, le premier non qui me soit venu à l'esprit pour remplacer ce monsieur, a été celui de M. Ross.» M. Ross est connu par ses talents, son habileté et ses connaissances; il parle bien les deux langues; orateur fécond, possédant un jugement sain, il peut prendre une part brillante et avantageuse dans toutes les discussions parlementaires. Quant à ses principes politiques, ils sont consignés dans le manifeste du comité de la Réforme et du Progrès aux travaux duquel il a pris une part active et marquée, et dans son adresse publiée dans les journaux de cette ville. Voilà pour M. Ross.

Le second sur la liste est M. Légaré. De ce monsieur nous n'avons rien à dire de bon. Nous reconnaissons en lui un patriote sincère et constant, un citoyen probe et honnête. Nous sommes persuadé qu'il voterait toujours en chambre dans un sens favorable aux intérêts du pays; mais, ces qualités seules ne suffisent pas à un représentant, et surtout au représentant de la cité de Québec. Il faut encore y joindre des qualifications non moins importantes savoir: de pouvoir discuter et donner son opinion sur les diverses questions financières et commerciales, pour introduire, défendre, et conduire à maturité les mesures nécessaires soit à l'intérêt du pays ou à celui de ses constituants. Or, nous le demandons, M. Légaré possède-t-il ces qualifications?

Le troisième, est M. Gackmeyer. De ce troisième candidat, nous ne dirons pas un mot; ses antécédents politiques étant suffisamment connus pour qu'il soit inutile de les rappeler ici. Le quatrième candidat est M. Méthé. Nous professons le respect le plus sincère pour les vertus civiques, la sincérité et la pureté des principes politiques de ce monsieur, mais nous ne croyons pas qu'il possède les qualifications qui doit avoir le représentant de la cité de Québec dans un temps où tous les citoyens sont unanimes à dire que les intérêts de notre cité sont sacrifiés, négligés, dans un temps où au lieu de vouloir diminuer le nombre déjà limité des représentants capables de travailler il est plus nécessaire que jamais d'ajouter à ce nombre par le choix d'un homme qui réunisse en sa personne les qualifications qui, suivant nous, sont nécessaires à tout représentant, et surtout à celui de l'ancienne capitale du Bas-Canada.

La Gazette de Québec nous apprend que MM. James Dean et John McGuire vont se porter candidats à la prochaine élection; on parle aussi d'un M. Gibb. Ces qui feraient sept candidats! Dans tous les cas, nous espérons que nos amis de Québec s'arrangeront de manière à ne pas permettre qu'un autre qu'un libéral connu et éprouvé soit élu.

COURONNEMENT ET TRANSLATION DE LA VIERGE DE BONSECOURS.—Il y a eu dimanche dernier en cette ville, une cérémonie religieuse aussi touchante qu'inséparable en ce pays. La Statue de la Ste. Vierge après avoir été couronnée le matin durant la messe, a été transportée après vêpres de l'Eglise Paroissiale à celle de Bonsecours au milieu d'un immense concours de fidèles. Il y avait assurément autant de monde qu'à la grande procession de la FÊTE-DIEU.—Les rues St. Joseph et St. Paul étaient bordées d'arbres, pavées de drapoux et d'étouffes de toutes couleurs. De distance en distance des arcs de triomphe couverts de verdure et de fleurs, avec des devises appropriées, s'élevaient pour la gloire de la Reine des Cieux, de

la Mère et de la protectrice des malheureux. Des chœurs de jeunes filles et de jeunes garçons chantaient des hymnes et des cantiques le long de la route. Enfin des bandes de musique jouant l'imposant cortège donnaient à la procession un air de fête et de jubilation religieuse bien propre à augmenter la piété des fidèles en route vers la Mère de Dieu.

Le Territoire du Saguenay et sa colonisation.—Le Journal de Québec appelle l'attention du gouvernement sur la situation de cette partie du pays qui se développe rapidement. On lui écrit que tout y est dans le plus grand désordre immédiat du gouvernement, soit pour décider des titres des propriétés, soit pour y établir une autorité judiciaire, on aura à y déployer une autorité réelle. On compte jusqu'à neuf personnes réclamant la même parcelle de terre et dans quelques cas on a eu recours aux armes pour faire dégager les occupants auxquels on contestait la propriété des lots possédés. Il faut donc se hâter, dit le Journal de Québec de décider entre les prétentions des nombreux squat-TERS, si l'on veut que les hommes ne s'entre-tuésent.

La même feuille nous parle à ce sujet des efforts déjà faits pour coloniser ce magnifique territoire du Saguenay.

La Malbaie, dit-elle, se place à la tête de la colonisation et fait en action ce qu'à Québec nous faisons en paroles. Déjà cent parts de £12 10 ont été prises par des citoyens de cette paroisse, et cent autres parts également de £12 10 seront prises dans la même paroisse quand on aura trouvé un circuit de terre aussi favorable que celui qui doit correspondre aux 100 premières parts. Déjà on est à l'œuvre et le courage ne manque pas d'accompagner dans l'our périlleux forésterie ces hardis pionniers! On doit travailler durant cinq ans en commun sur ce circuit de terre, après lesquelles cinq années, le partage se fera et chaque propriétaire cultivera sa propre terre. C'est du communisme de la meilleure espèce: non ce communisme qui tend à morceler l'acquis de l'industrie et du travail pour le partager entre le paresseux et l'indolent; mais ce communisme qui unit les hommes au point de départ pour un travail qui a besoin pour réussir de l'union des hommes et d'ensemble dans leurs actions. Le partage une fois fait, le communisme disparaît pour faire place au travail et à l'industrie individuelle qui prospéreront proportionnellement à leur degré d'intelligence, d'énergie et de constance.

Nous n'avons pas reçu le Canadien de vendredi ni celui d'hier.

Les 4e et 5e livraisons de l'Album Littéraire pour 1848 paraîtront samedi matin et seront expédiées aux campagnes lundi prochain.

SOURCES DE ST. LEON.—L'hôtel de M. Louis LEMIEUX, à St. Léon est maintenant prêt pour la réception des dames et messieurs qui voudraient visiter les SOURCES et profiter de ces eaux si salutaires.

LE JEAN-BAPTISTE.—On fait en ce moment les apprêts pour monter à sa destination, dans la tour du sud-est de l'église paroissiale, le Grand Bourdon Jean-Baptiste. Notre compatriote M. Matte est chargé, sous la surveillance de la fabrique, de cette opération difficile, et on nous dit que M. J. B. Homier a prêté, à des conditions faciles, la somme nécessaire pour couvrir les frais. On a déjà abattu la charpente qui soutient l'ancienne cloche, et on travaille activement à préparer la nouvelle. On espère que le tout sera prêt prochainement et que le bourdon annoncera du haut de la tour, la célébration de notre fête nationale la St. Jean-Baptiste, qui aura lieu, comme on le sait, samedi, 24 juin. On nous dit que la grande cérémonie de la bénédiction de la cloche se fera le 1er juin, jour de l'Ascension.—Minerve.

Arrangement de poste.—Nous lisons dans une correspondance adressée au Sur de Baltimore: «Le fils de M. Cunard, propriétaire de la ligne des steamers transatlantiques portant ce nom, et M. Merritt, Membre du Parlement Canadien, sont ici, (dans les Etats-Unis) non pas en une capacité officielle, mais officiellement engagés à rapprocher un peu le Canada et les Etats-Unis. Ils désirent faire un arrangement pour les postes entre le Canada et les Etats-Unis, et pour un système d'échange de produits plus libéral. Nous sommes contents que ces messieurs soient venus à Washington, bien que ce ne soit pas ici, mais en Angleterre que les difficultés existent, et que ces difficultés doivent être réglées avant que leurs desirs puissent être remplis.—18.

MEURTRE.—Il s'est commis, mercredi dernier, un meurtre en plein jour, sous les circonstances suivantes. Un homme employé à garder du bois dans un bateau près le canal Laclua voulut empêcher des gens qui essayèrent d'enlever contre son gré et qui le battirent si atrocement à coups de rondins qu'il est mort quelques heures après à l'Hôtel-Dieu.—Mélange.

Théâtre Royal.—Décidément, le bon peuple de Montréal n'a pas de goût pour le théâtre. Il y avait peu de monde hier soir. Les Américains ne sont acquittés de leurs rôles avec honneur; M. HERVIEUX s'est surpassé; chaque fois qu'il paraissait sur la scène c'était des applaudissements sans fin.

Exposition d'Horticulture.—Demain après midi la Société d'Horticulture de Montréal, fera sa première exposition au marché Bonsecours. Il y aura dit-on beaucoup de plantes en fleurs.

Incendie.—Il y a eu un feu hier à la Rivière St. Pierre. Deux maisons appartenant à M. Evans, sont devenues la proie des flammes.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE. Impression de toutes espèces en français et anglais. LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSANCES ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'A. VOCATS, DE NOTAIRES, ETC. Et tout exécuté avec goût et à des prix réduits.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir de Bruxelles, les ouvrages suivants:
Œuvre de Victor Hugo, 8 vols.
L'Amant de la Lune, par C. Paul de Kock, 12 vols.
De l'Allemagne, par Mme de Staël, 3 vols.
Une Fille du Régent, par A. Dumas, 3 vols.
Les Quarante-Cinq, par do 4 vols.
Louis XIV et son siècle, par do 5 vols.
Mémoires d'un Médecin, par do 6 vols.
De Paris à Cadix, par do 2 vols.
Le Bâtard de Mauléon, par do 4 vols.
L'Alchimiste, par do 1 vol.
Christine, par do 1 vol.
Les Deux Dames, par do 9 vols.
Vingt ans après, suite des Trois mousquetaires, do 4 vols.
Impressions de voyage par do 4 vols.
Théâtre d'Éducation par Mm de Genlis, 4 vols.
Valentine par Geo. Sand, 2 vols.
Siouan par do 1 vol.
Les aventures de Saturne Fichet ou la conspiration de la Rouairi par Frédéric Soulié
Histoire populaire anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée par Emile Marco de Saint-Hilaire.
Les bals masqués par Mme la comtesse Dash, 1 vol.
Mademoiselle de La Tour du pin par do do 1 vol.
Voyage en Orient par A. de Lamartine, (Membre de l'Académie Française) Rose et Blanche
Pauline par Geo. Sand
Jacques par do
Peccenine par do
Un Roman en voyage par X. B. Saintine
Antoine par do do
Le lis dans la vallée par H. de Balzac
Histoire d'Olivier Duhamel par Frédéric Soulié
Le médecin de campagne par M. de Balzac
Histoire de la Grandeur et de la Décadence de Cécile Birotteau par M. de Balzac.
La Tache de Sang par le vicomte d'Arincourt
Le Procureur du Roi par Jules A. David
La Cousine Bette par H. de Balzac.

JOHN McCOY, 9, Grande rue St. Jacques. Montréal, 27 janv.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT A VAPEUR,

POUR MOUDRE LA FLEUR ET LA FARINE D'AVOINE. MOULINS DE MONTRÉAL. Coin de la Rue St. Pierre et de la Ruelle Fortification, Anciennement la fonderie de MM. Hedge et Rodden. Aux Fermiers et Détailliers de Grains et Fleur.

Le soussigné, venant de compléter un nouveau Moulin à Vapeur pour la Fleur, contenant trois paires de Moulages Françaises, avec tout l'appareil nécessaire pour Moudre le Froment en Fleur, est prêt à recevoir des commandes pour Moudre. Le Soussigné a aussi joint à son Établissement un Moulin à Farine d'Avoine, capable de Moudre la Farine d'Avoine de première qualité. Les Possesseurs de Grains, désirant le faire Moudre, trouveront leur avantage à favoriser son Établissement, vu qu'il apportera un soin particulier à produire un excellent article. Ses Termes pour Moudre seront modérés. Le prix du Marché sera payé pour du bon Bled, de l'Avoine et autres Grains. JOHN BIRS Montréal, 18 avril 1848. N. B.—Toute espèce de Grains moulus, bons pour les Chevaux et autres Animaux.

SOUS LE PATRONAGE DE Son Excellence lord Elgin, GOUVERNEUR-GENERAL.

MAGNIFIQUE PANORAMA.

LUNDI, le 24 du courant, sera exhibé dans la Chambre de Lecture de la Halle des ODD-FELLOWS, Grande rue St. Jacques, une série de DIX VUES PANORAMATIQUES DES MONTAGNES SAUVAGES ET des principales scènes d'Afghanistan. Par l'un des plus célèbres artistes du jour peints sur les lieux, sur une toile de près de 3000 pieds de largeur. Le tout sera accompagné de LECTURES instructives sur les désastres de la dernière guerre dans l'Inde. 10 avril.

AVIS IMPORTANT

Le commencement d'une année étant une époque favorable pour prendre ou renouveler un abonnement à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire, avis est donné par les présentes que tous les abonnés, LES ANCIENS COMME LES NOUVEAUX, ont droit aux PRIMES D'ABONNEMENT que nous avons annoncées depuis quelques mois. Ainsi en payant une année d'avance en s'abonnant, six piastres comptant, on a droit et on reçoit 20 ALBUMS POUR RIEN. C'est plus que la valeur de l'argent. L'ANNÉE 1847 EST COMPLETE, Hâtez-vous de vous abonner, car le nombre des files est limité. 8 janvier.

VITRES A VENDRE.

LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE de l'OSTAWA, offre à vendre:— 2,000 BOITES de VITRES, De 7 1/2 sur 8 1/2 et de 30 sur 42 de diverses qualités. —Aussi, — VITRES de double épaisseur. FLATE GLACE, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne. Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de 30 à 42 et de toute épaisseur seront reçues et exécutées ponctuellement. Les demandes doivent être adressées au Surintendant à VAUDREUIL ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, rue Ste. Thérèse. Bureau de la Compagnie, Montréal, 6 mars 1848.

D. BERNARD a transporté son magasin de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 163, vis à vis de L. E. 4...

REVOLUTION "A L'ENSEIGNE DU CASTOR."

N° 122, RUE ST. PAUL,

HABITANS DU CANADA, ATTENTION! Voulez-vous être libres et indépendants, faites de l'Economie, achetez à bon marché. En ménageant vous devenez riches, libres et indépendants.

Le Soussigné en offrant ses remerciements sincères aux habitants du Canada, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé à l'honneur d'annoncer qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement. Son magasin considérablement agrandi contient 100 pieds de profondeur. Son assortiment continuera d'être complet. Par les premiers arrivages il recevra des effets et HARDES FAITES, enfin tout ce dont les FAMILLES peuvent avoir besoin qu'il vendra toujours à 15 POUR CENT MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS.

Table with 2 columns: HARDES FAITES A VENDRE. Lists various clothing items like Surtouts Tweed Gris, 325 do do Drab, 890 do d'Alpaca noir, etc. with prices.

Table with 2 columns: HARDES FAITES A ORDRE. Lists clothing items like Surtout Drap superfine noir, Chesterfield Drap français, Habit Classe Casimère, etc. with prices.

Aussi une grande quantité de Chapeaux et Casquettes, tels que chapeau français de 6s à 12/6. Casquette de drap bleu, 4s à 6s; Casquette de velour d'enfants, 2s 6d à 3s; et un assortiment complet d'autres marchandises d'étapes et de goût. Les pratiques voudront bien se rappeler qu'il n'y a toujours qu'un seul prix, aussi réduit que le public peut attendre dans la

CRISE COMMERCIALE ET MONETAIRE ACTUELLE. LOUIS PLAMONDON. M. L. P. est prêt à prendre aucun contrat pour fournitures à l'armée ou autres corps, et pour aucun établissement public.—Montréal, 5 mai 1848.

GROCERIES & EPICERIES. NOUVEL ÉTABLISSEMENT Au coin des rues McGill et Saint Joseph. M. L. A. GAREAU. L'HONNEUR d'informer le public de Montréal et les habitants des Campagnes, qu'il ouvrira le 15 MAI courant un magasin de GROCERIES ET D'EPICERIES, à l'endroit ci-dessus. Ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage trouveront chez lui tout ce qui sert à la consommation des familles dans cette ligne et toujours des articles de bonne qualité. Ses prix seront raisonnables.—Montréal, 5 mai.

ETABLISSEMENT DE BOURNE.

RICHE VERRE COUPE, PORCELAINE DE CHINE, FAIENCE, POTERIE, &c. 87, rue saint Paul et saint Vincent Montreal. Le Soussigné recevra bientôt par le Syria, Sir Richard Jackson, Mozambique, Paragon, et autres vaisseaux un assortiment considérable et bien choisi de VERRE COUPE, PORCELAINE, FAIENCE et POTERIE qu'il offre en vente à très bas prix au panier ou en petites quantités pour accommoder les marchands de la campagne. ADOLPHUS BOURNE. N. B. M. BOURNE travaille toujours comme GRAVEUR au même lieu.—5 mai 1848.

MEUBLES DE MENAGE.

ÊTES-VOUS JAMAIS ALLÉ A L'ÉTABLISSEMENT DE GARD, dans la rue McGill. SI NON, allez-y et voyez par vous-même que le plus grand assortiment de meubles est offert en vente, à des prix "selon les temps les plus durs," consistant en Sofas, Canapés, Sideboards, Buffets, Tables, Commodes, Tables de Toilette, Lits, Couchettes, Matelats, Chaises, etc. Enfin tout ce qu'on peut désirer dans cette ligne.—5 mai. BAPTISTE DE M. DEWITT.

L. P. BOUVIN, Notre Dame et St. Vincent. Coint des rues. AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIE, articles de goût, etc. etc.—5 mai.

BAZAR D'ARTICLES DE GOUT DE M. OLLENDORF. OU LOTTERIE CI-DEVANT TENUE PAR M. REHFISCH. M. OLLENDORF a l'honneur d'informer les habitants de Montréal, qu'il vient d'ouvrir un BAZAR D'ARTICLES DE FANTAISIE. Au No. 95, rue Notre Dame, vis-à-vis l'Hôtel de Orr.

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diaries ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848. Le soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants: Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings. Book of Beauty; or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artists—Edited by the Countess of Blessington. Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon Mrs. Norton. Golden Annual for 1848. Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wreath, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848. Poole's Gentlemen's Pocket Book. Gentlemen's Pocket Diary. La Belle Assemblée, or Ladies' Diary Illuminated Pocket Book for 1848. Pictorial Pocket Book for 1848. Fulcher's Ladies Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848. Peacock's Historical Almanack, for 1848. Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour des Cadeaux de Noël et du jour de l'an. JOHN McCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques. 24 déc.

LOTTERIE Mardi après-midi de 2 heures à 5 heures et de 6 à 9 et en payant UN SCR, on aura la chance de tirer des articles de prix, soit en bijouterie, articles plaqués en argent, meubles de goût ornements riches, ou autres articles, de valeur et utiles. Les Dames qui désirent tirer à la lotterie, sont respectueusement priées de se rendre dans l'après-midi, auquel temps on prendra garde que l'appartement ne soit pas trop rempli; le public est respectueusement prié d'assister, il aura franc jeu et une bonne chance. Pas de billets blancs.—3 avril.

INFORMATIONS DEMANDÉES. On demande des informations sur la personne de JEAN-BAPTISTE BLOUIN, Imprimeur, ci-devant de Québec. Ceux qui pourraient savoir ce qu'il est devenu et où il est, rendraient un grand service à sa famille, en communiquant ces informations au Bureau de ce journal.—Montréal, 25 avril 1848.

A LOUER. UN VERGER planté d'arbres fruitiers, pomiers, poiriers, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St Louis, faubourg St. Antoine, voisin de Jos. Donegani, écr. possession donnée immédiatement. S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Graig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St.

CHARLES GAREAU, MARCHAND-TAILLEUR,

A TRANSPORTE SON MAGASIN AU NO. 87, RUE NOTRE-DAME



VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE, 2e PORTE DE M. BOVIN, ORFEVRE.

C. G. profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il a toujours en mains un assortiment général de Draps fin, Casimeers français Satin, Etoffes pour veste, Chemises fines, Cols, Coll'ets, Cravates, Gants, etc IL A RECU SES LIVRES DE MODES POUR 1848. Montréal, 31 mars 1848.

CINQ OU SIX COMPAGNONS-TAILLEURS Trouveront de l'emploi en s'adressant à C. GAREAU, Rue Notre-Dame. 21 avril.

ATTENTION SOURCES DE VARENNES A LOUER OU A VENDRE. A des conditions très libérales, et à prendre possession le PREMIER du MAI prochain, L'ÉTABLISSEMENT des SOURCES de VARENNES, considérablement augmenté cette année, Mr. BRODEUR, le propriétaire ayant bâti une superbe MAISON à TROIS ÉTAGES de 96 pieds sur 33, sur la côte, en face de l'ancienne maison. Mr. Brodeur vendrait en même temps à l'acquéreur un terrain de grandeur suffisante pour un bon établissement joignant les sources. S'adresser au propriétaire sur les lieux. Varennes, 11 mars 1848.—3m.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. A. LaRoque, V. Président. Francis Hincks, L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond. Beaubien, Joseph Bourret, H. Mulbolland, Edwin Atwater, Barthw. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PER CENT sur tous les Dépôts. Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque. JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. EXTRAIT. MONTANT dû aux Dépositaires le 31 Décembre 1847 \$62673 11 7 Montant déposé depuis le 31 décembre à cette date \$27172 0 6 do retiré do \$25703 16 1 1468 4 5 Balance due aux Dépositaires ce jour \$64143 16 0 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District. Rue St. François-Xavier. Montréal, 31 mars 1848.

AVIS TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Lieutenant, John Richardson écriv. de l'Académie, sont priées de les présenter immédiatement au soussigné, exécuteur testamentaire de la dite succession, et procureur de Madame Catharine Antoinette Herse Richardson. CHARLES S. RODIER, Avocat. Place Rodier

CHAPEAUX FRANCAIS. Les Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATIQUES et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE. Reçus directement de PARIS, dans le mois de Janvier dernier. Prix:—25s. A 30s. E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars 1848. TAPISSERIES FRANCAISES. A VENDRE PAR E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars, 1848.—nm. TERRES A VENDRE. Une superbe TERRE située dans la paroisse de St. Constant, avec une maison, granges, etc.—Aussi une TERRE A BOIS située dans la paroisse de Beau-arçais. S'adresser à St. Constant, à JULIEN GERVAIS, ou au Curé de la Paroisse.

AVIS DES POSTES.

Commencer JEUDI prochain le 4 MAI, et jusqu'à avis contraire, la MALLE ANGLAISE qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à HALIFAX, sera fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et Jeudi pour les steamers qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours là. Bureau-Général de la Poste, Montréal, 27 avril 1848.

FERMES A LOUER OU A VENDRE A des conditions faciles. S'adresser à M. GIROUARD, à St. Benoît.

Moisé, devant Longueuil, le 22 octobre Toussaint DUBUC, respectable cultivateur de Longueuil. Les personnes qui retrouveront son corps, voudront bien en donner avis à l'instant à M. Brassard, Curé de Longueuil; ils seront payés de leur temps et de leurs peines. Les détails suivants pourront aider à le reconnaître:—grandeur, 5 pieds et 6 pouces, cheveux châtain, fausse chemise de flanelle rouge, chemise de coton carreaux, caleçon de coton blanc, pantalons d'étoffe grise, veste de drap noir, gilet de drap noir, capot d'étoffe grise, bas, de laine grise, bottes noires et col noir.—2 nov Montréal 18 avril 1848

A LOUER. T. POSSESSION AU LER MAI. Une partie de la MAISON, No. 163, sur la rue Notre Dame, formant un beau MAGASIN et un excellent logement. —Aussi. Un CLOS à BOIS sur la rue Beauaventure, d'un arpent de front sur trois quarts d'arpents de profondeur, avec grande et petite porte sur la dite rue Beauaventure. Pour les conditions s'adresser à Madame Ye. BARRON, No. 18, rue St. Antoine.—17 fév.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE. No. 111, Rue St. Paul, Montréal. L'ON trouvera constamment chez le sus-signé, outre son assortiment complet de remèdes et parfumeries délicieuses, savanes, et de tous les objets d'église en or et en argent, les médicaments précieux qui suivent: Pêlules végétales de Morison, de Cooper, de Brandreth de Moffatt & Co.,—Elixir Pulmonaire,—Baume de Régille,—Baume de cerisier sauvage de Wistar. Salsepareille de Townsend,—Vernifuge de Winer,—Baume de Miel &c.—21 fév.

A GRAND MARCHÉ.

FONDS DE MAGASIN DE £12,000, vende au No. 124, Rue Notre Dame. VIS-A-VIS L'ÉGLISE ANGLAISE. Les Soussignés informent respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de plus de 25 pour cent sur le prix courant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importés directement par eux. Le fonds de leur magasin se compose d'un assortiment général de Marchandises de goût et d'étape de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouve leur importation de l'autome composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que: Gros-de-Naples, Satins damassés, Satinettes, Dentelles de fil et de soie, Flans Françaises, Plumes, Rubans, Mousseline de laine, Cachemires, Indiennes, Alpaccas, lustrés, Orléans, Mérinos Français, Paramattas, Co's bourgs, Velours de soie, Châtes, Cachemirs et Satins Collets et Chemisettes, Pelletteries, Plats pour manteau et robe, Gants et Bas de tout genre, Plats de robes de tout genre, Draps fins et supérieurs, Draps de flûte, Casimires, Flanelles, Couvertes, Linges de table, Tapis, Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Caleçons de laine, Damas, Coton blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à drap, etc., etc. Comme ce fonds de magasin doit être vendus sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant. BEAUDRY & FRERE. Montréal, 23 nov. 1847.

MOULANGES FRANCAISES.

Le Soussigné ayant été nommé agent par une maison du Havre pour la vente de MEULES de Moulins confectionnées en France et faites au goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser à lui. Chaque meule sont composées de 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 4 1/2 pieds anglais elles peuvent venir aussi de toutes autres dimensions. Pour renseignements s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul. LOUIS DE LAGRAVE. 21janv.